Rapport d'activité 2017

CHANTIERS-YVELINES

L'association Intermédiaire du

Centre et Sud-Yvelines

Besoin d'un coup de main ?

Siège : 24 rue du Maréchal Joffre 78000 VERSAILLES Tél : 01 39 07 25 35 Fax : 01 39 07 25 30
Antennes : VELIZY centre Maurice Ravel 25 avenue Louis Bréguet Tél : 01 30 70 61 76 - TRAPPES 7 rue Gabriel Péri Tél : 01 30 51 18 98
RAMBOUILLET 34bis rue Gambetta Tél. 01 84 27 05 58
http://chantiers-yvelines.fr

Association Intermédiaire loi 1901 adhérente au corace Agrément n° 78-03 f du 22-02-98 – Agrément simple n° 1/ILE/15 – N° SIRET : 34205567000075 - code APE : 8899B

Sommaire

1. Rapport moral du Président

2. Gouvernance et organisation structurelle

3. Présentation de Chantiers-Yvelines

4. Bilan social et professionnel

5. Bilan économique

6. 2017…en bref

7. Perspectives et axes stratégiques

1. Rapport moral du Président

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Fin 2017 nous sommes entrés dans la 33ème année de l'association !

Disons-le tout de suite, les résultats sont bons, cela sera détaillé dans le rapport d'activité. Pour arriver à cela, nous avons constaté quelques changements intervenus au cours de l'année : le départ volontaire de l'ancienne directrice dans le cadre d'une rupture conventionnelle qu'elle a sollicitée et obtenue, a permis de modifier la structure de l'équipe et de réussir une promotion interne qui donne satisfaction aux salariés, aux élus et à nos partenaires.

Nous avons vu l'arrivée d'un nouveau responsable d'antenne sur Rambouillet en la personne de Jery Razafi, en en fin d'année nous avons accueilli Manuella Jouanneau en alternance.

Et pour ma part l'abandon de deux mandats auprès du Coorace en tant d'une part que Président Régional, et administrateur du national ; à noter que CY a fourni trois présidents au Coorace Régional.

Je n'ai pas souhaité attendre l'AG du Coorace Régional parce que je voulais passer plus de temps à CY autour de deux ou trois projets tels que la relance de la Certification ISO pour consolider notre image auprès des entreprises du secteur marchand en particulier et préparer un développement vers une EI. L'étude a été faite en 2015-2016 avec une aide du DLA.

Le réseau de nos partenaires a changé avec le démarrage du club BUSIN'ESS, et le dynamisme de son animatrice, dont nous devrions avoir des retombées dans le secteur marchand entre autres.

Autre succès ou demi succès c'est la signature avec Activit'y d'une convention qui attribue une prime pour chaque sortie des Bénéficiaires RSA du dispositif, par un CDI, CDD, ou une formation.

C'est un succès car, grâce à ces nouvelles conditions, notre subvention 2017 est 30 % supérieure, la subvention 2015, (nous n'avions pas obtenu de subvention en 2016 car il était trop tard en décembre pour signer la convention et faire acter le paiement par le service financier du département.)

Un succès qu'il faut nuancer ; il y a des sources d'améliorations possibles notamment dans les relations avec les facilitatrices. Je crois devoir rappeler que ce dispositif n'est pas issu de la Loi mais d'une charte. Nous comptons sur elles pour œuvrer auprès des maîtres d'ouvrage, pour étendre le dispositif dans les appels d'offres et d'autre part aider et les entreprises. Nos objectifs de placement des salariés en parcours et les leurs sont convergents. Au cours des années précédentes notre propre prospection avait porté ses fruits, le coup d'arrêt provisoire découlant du changement de direction a mis en évidence la faible contribution du dispositif puisque nos heures d'insertion ont baissé de 50%. Nous espérons que les mesures prises seront productives, car nous avons besoin des heures dans le secteur marchand, non pas pour augmenter notre chiffre d'affaires mais pour favoriser l'intégration de nos salariés en parcours dans l'économie. Le frein des 480 heures n'a plus aucune justification, cela coûte plus cher à l'État pour un résultat moindre. Heureusement certains députés l'ont compris et se sont engagés à faire des propositions pour rectifier cette injustice.

Nous œuvrons et militons pour une économie au service des défavorisés, pas de l'inverse !

Pour arriver à nos fins, l'intégration des personnes les plus éloignées de l'emploi, l'outil essentiel est la formation.

Nous avons décidé de transférer notre effort financier du Coorace vers le FLES dont le financement des formations est centré sur les salariés en parcours dans le cadre des subventions Européennes fléchées à cet effet.

Cette année nous porterons nos efforts sur les formations qualifiantes.

Pour ce qui concerne les partenariats,

Nous sommes très actifs au sein du CDAI qui s'est, au cours de l'année, constitué en partenaire reconnu par ActivitY'.

Nous étudions, avec un groupe d'AI dont 3 ont aussi une ETTI du Coorace Ile de France, la possibilité de constituer une ETTESS, cela nous permettrait de poursuivre des parcours d'insertion sur notre territoire d'agrément et plus largement.

Pour finir nous allons dans les jours qui viennent changer de site Internet avec un nouveau LOGO, ce qui implique la refonte de tous nos documents, nous en profiterons pour nous mettre à jour avec les dispositions de l'arrêté du 17 mars 2015 sur les SAP.

L'année 2018 a bien commencé puisque nous avons fait une progression de 30% en janvier et 25 % en février et 25 % en mars.

Vous verrez concrètement les bons résultats économiques et qualitatifs en termes d'insertion qui ont été obtenus, 2017, c'est la meilleure progression annuelle du nombre d'heures et de chiffre d'affaires depuis 2011 qui est l'année qui a vu la plus forte progression du fait de l'impact de la première mise en œuvre du premier marché avec la Mairie… Et le record absolu du nombre d'heures réalisées.

Je cède la parole aux acteurs pour qu'ils vous présentent l'activité et les résultats financiers.

Je vous remercie de votre attention.

Patrick Radjef

Président de Chantiers-Yvelines

La gouvernance de Chantiers-Yvelines

Membres du bureau

Patrick Radjef	Président
Cécile Laureau	Vice-présidente
Monique Neveu	Secrétaire
Dany Dorison	Trésorière

Membres du Conseil d'Administration

Michèle Chery	Michel Courson
Dany Dorison	Jean-Marc Duval
Cécile Laureau	Anne Lefort
Monique Neveu	Christian Papillon
Claude Verneau	

Nos partenaires parmi tant d'autres…

Organisation de l'équipe en 2017 : 11 salariés permanents et 26 bénévoles actifs

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Patrick RADJEF

Michèle CHERY, Michel COURSON, Dany DORISON (T), Jean-Marc DUVAL, Cécile LAUREAU (VP), Anne LEFORT, Monique NEVEU (S) Christian PAPILLON, Claude VERNEAU

BUREAU

Dany DORISON, Cécile LAUREAU, Monique NEVEU, Patrick RADJEF

DIRECTION

Isabelle GUILLEMIN

ASSISTANCE DIRECTION

Sabine ROUSSEAU

SERVICES OPERATIONNELS

SERVICES SUPPORTS

Pôle Accueil

Siège social : Versailles

Coordinatrice MAD -Accueil salarié-es :

Sylvie GELLE

Antennes :
Trappes : Responsable L. LAMOTTE
Vélizy : Responsable V. ROZIER
Rambouillet : Responsable J.RAZAFI

Permanences :
Le Chesnay : N. HAYAT
Jouy-en - Josas : V. ROZIER
Guyancourt : N. HAYAT

Pôle

Accompagnement

Bâtiment : A. SAHLOUI

Conseillers en insertion :

- J. BRUGEAS
- M. LAURENT
- N. HAYAT (dév.)
- M. Jouanneau

Pôle

Développement

Trappes : L. LAMOTTE

Vélizy : V. ROZIER

Rambouillet : J. RAZAFI

Pôle Financier / Contentieux :

Comptable : E. DESMONS
Trésorière : D. DORISON (b)
Recouvrement : D. DORISON (b)

Pôle communication :

C. COTTIN (b) / C. LAUREAU (b) / O. LAMBERT (b)

Pôle qualité :
J-M DUVAL (b)
B. BILLIG (b)
Responsable : I. GUILLEMIN
Assistante : S. ROUSSEAU

Pôle Bénévolat : M. NEVEU (b)

2. Présentation de l'association

Communes couvertes par notre champ d'action :

Ablis, Allainville, Auffargis, Beynes, Boinville-Le -Gaillard, Bonnelles, Buc, Bullion, Cernay la Ville, Châteaufort, Chaville (92), Chevreuse, Choisel, Clairefontaine en Yvelines, Coignières, Dampierre en Yvelines, Elancourt, Emancé, Gambaiseuil, Gazeran, Grosrouvre, Guyancourt, Hermeray, Jouy en Josas, La Boissière école, La Celle les Bordes, La Verrière, Le Chesnay, Le Mesnil Saint Denis, Le Perray en Yvelines, Les Bréviaires, Les Essarts le Roi, Les Loges en Josas, Les Mesnuls, Lévis Saint Nom, Longvilliers, Magny les Hameaux, Maurepas, Milon la Chapelle, Orphin, Mittainville, Montigny le Bretonneux, Orcemont, Orsonville, Paray-Douaville, Poigny la Forêt, Ponthévrard, Prunay en Yvelines, Raizeux, Rambouillet, Rochefort en Yvelines, Rocquencourt, Saint Arnoult en Yvelines, Saint Cyr l'Ecole (Gally), Saint Forget, Saint Hilarion, Saint Lambert des Bois, Saint Léger en Yvelines, Saint Martin de Brétancourt, Saint Rémy lès Chevreuse, Saint Rémy l'Honoré, Sainte Mesme, Senlisse, Sonchamp, Toussus le Noble, Trappes, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Vieille Eglise en Yvelines, Viroflay, Voisins le Bretonneux.

Pour couvrir l'ensemble des communes 4 antennes d'accueil de proximité sont déployées :

- Versailles
  24 rue du Maréchal Joffre
  01.39.07.25.35 – insertion@chantiers-yvelines.fr

- Trappes
  5 rue Gabriel Péri
  01.30.51.18.98 – cy.trappes@free.fr

- Vélizy-Villacoublay
  Centre Maurice Ravel – 25 avenue Louis Bréguet
  01.30.76.61.76 – velizy@chantiers-yvelines.fr

- Rambouillet
  34 bis rue de Gambetta
  01.84.27.05.58 – rambouillet@chantiers-yvelines.fr

Siège et Antennes	Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture
Siège : Versailles	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Rambouillet	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Trappes	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Vélizy-Villacoublay	Lundi, mardi et jeudi	13h30 – 17h00

Des permanences sont également assurées :

- Jouy en Josas – Cyber-base, 4 rue Louis Pasteur
- Guyancourt – Maison de quartier Yves Montand, rue Neil Armstrong
- Le Chesnay – Espace Emploi Entreprise, 13-15 rue Pottier

3. Bilan social et professionnel

Chantiers-Yvelines s'inscrit dans le champ de L'insertion par l'activité économique (IAE). Ce dernier regroupe différents types de structures, dont les SIAE, qui relèvent de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Conventionnée par l'Etat, Chantiers-Yvelines cherche à concilier performance économique et projet social en proposant des contrats à des personnes éloignées de l'emploi, par le biais de CDD d'Usage. Notre structure met ainsi son développement au service de la lutte contre le chômage et les exclusions, sur le Centre et le Sud-Yvelines.

Selon le code du travail, article L5132-1, *"L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires."*

Caractéristiques des salariés en parcours : 543 salariés en 2017

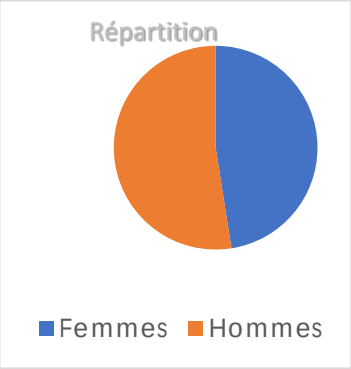

Les personnes suivies sont généralement identifiées par nos partenaires du territoire de manière à intégrer des « parcours d'insertion » au sein de notre structure. La grande majorité de nos salariés en parcours ont effectué eux-mêmes une démarche spontanée de candidature.

Une fois intégrés au sein de Chantiers-Yvelines, les salariés bénéficient d'un accompagnement spécifique et individualisé, tant pour résoudre leurs difficultés (problématiques de logement, de mobilité, de santé…) que pour les accompagner vers un emploi durable.

L'objectif est de les amener, en deux ans maximum, à développer des compétences pour leur permettre de rejoindre le marché du travail classique.

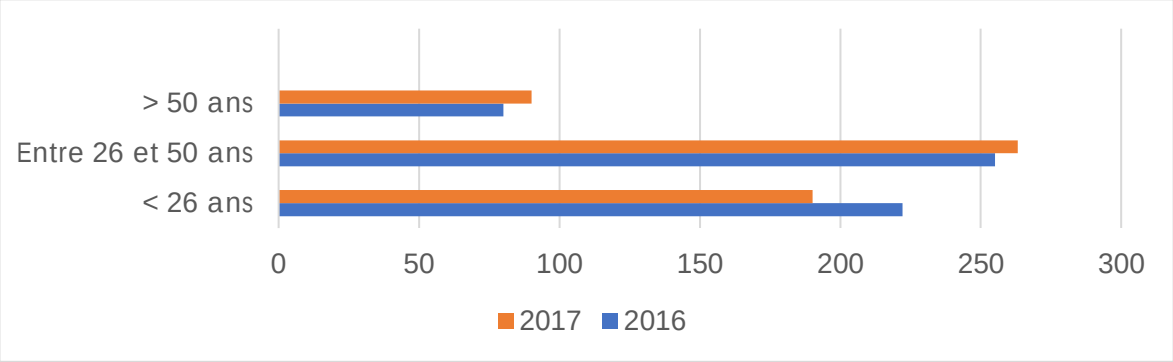

Publics prioritaires	Nb de salariés
Bénéficiaires du RSA socle	**85**
Bénéficiaires de l'ASS	**15**
Travailleurs reconnus handicapés	**8**
Bénéficiaires de l'AAH	**7**
Résidant Quartier Pol. De la Ville	**147**

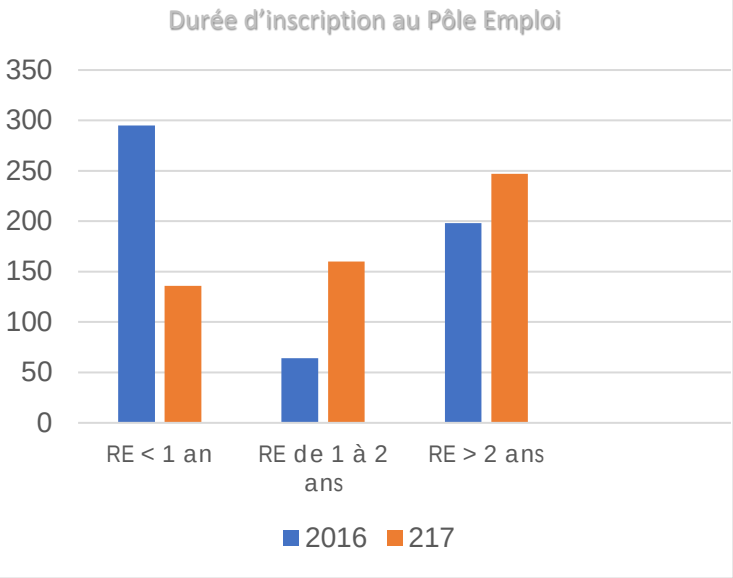

Pour que notre activité produise un impact positif en matière d'inclusion, Chantiers-Yvelines embauche des personnes en difficulté sociale et professionnelle, à la recherche d'un emploi.

Chantiers-Yvelines en qualité d'association intermédiaire a pour mission de recruter et d'intégrer jusqu'au retour à l'emploi les personnes répondant aux spécificités suivantes :

- Demandeurs d'emploi de longue durée (inscription Pôle Emploi depuis au moins 12 mois)
- Bénéficiaires du RSA
- Personnes reconnues travailleurs handicapés
- Personnes de plus de 50 ans
- Jeunes de moins de 26 ans, sans qualification
- Personnes en situation de précarité rencontrant des freins tels que ceux liés à l'hébergement précaire, à l'endettement ou à l'isolement social.

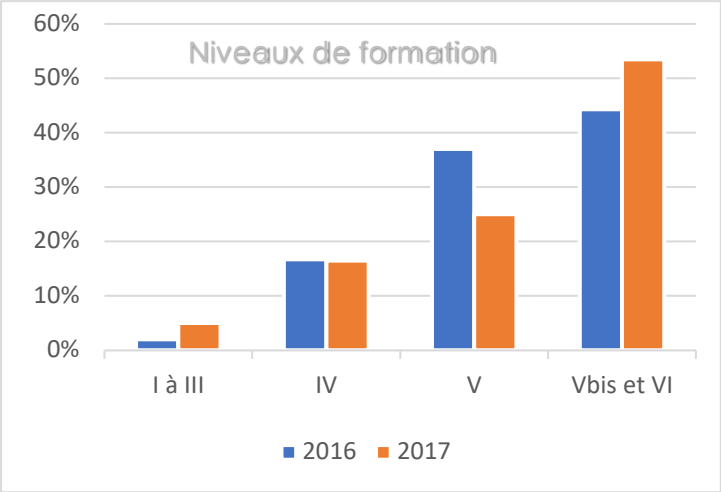

Les activités sont mises en place pour répondre aux besoins de nos publics.

La grande majorité de nos salariés étant de faible niveau de qualification en entrée de dispositif, les missions proposées leur permettent d'être rapidement opérationnels et ainsi de reprendre le chemin de l'emploi en toute confiance au travers des mises à disposition.

Évolution des freins sociaux

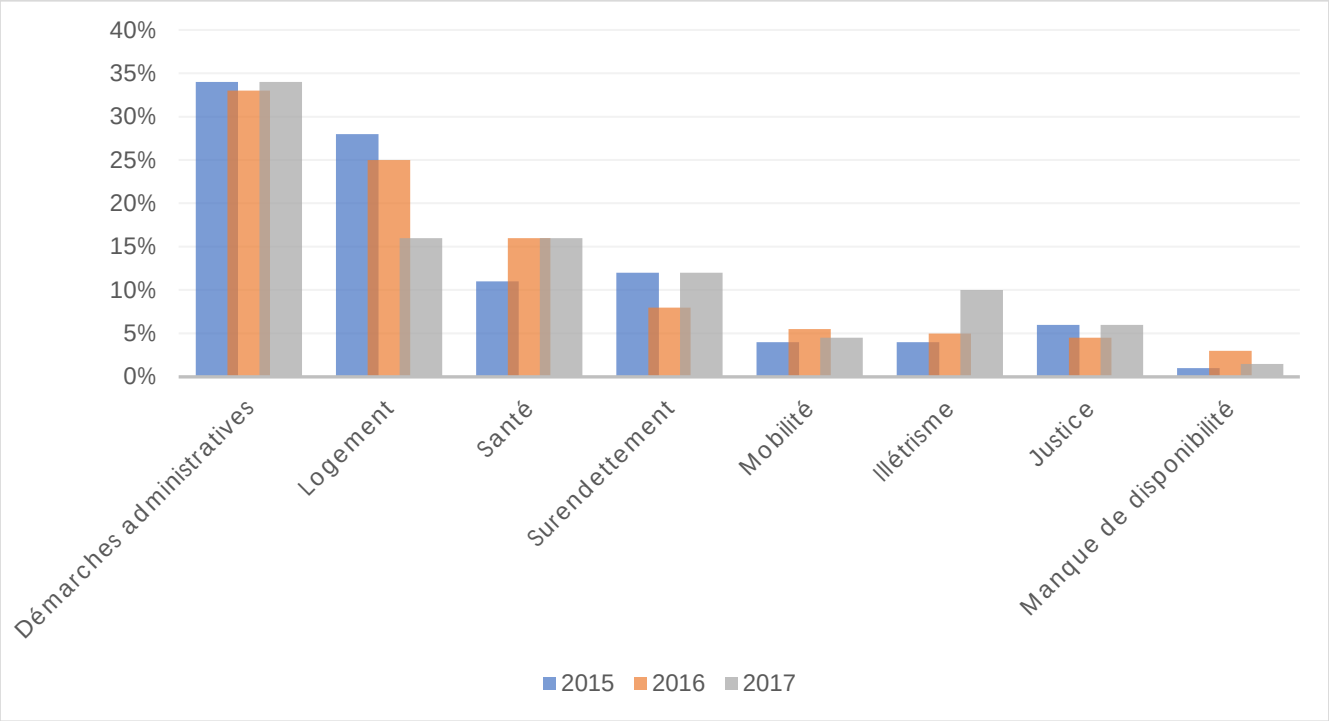

La diversité des missions proposées nous permet d'individualiser les mises à dispositions dans le respect des rythmes et des freins de nos salariés en parcours. Dans la grande majorité des situations, les salariés débutent les activités par des missions à temps très partiel. Ce choix de fonctionnement nous permet de mobiliser les personnes en répondant immédiatement à leur besoin d'activité, tout en démarrant le travail de levée de leurs freins.

L'augmentation progressive des temps de missions se met en place au fur et à mesure du renforcement de l'employabilité des personnes : les mises à disposition dans le respect des contraintes individuelles est un vecteur essentiel à la reprise de confiance en soi et en ses capacités.

Face à la question du logement et de l'hébergement, l'équipe des CIP peut désormais accéder à la plateforme SIAO et ainsi inscrire les personnes pour qu'elles accèdent plus aisément à une solution logement.
Des rencontres avec les foyers d'hébergement et les associations locales nous permettent désormais de mieux conseiller et accompagner les salariés dans leurs démarches.

En 2017, 134 851 heures ont permis à 543 salariés d'intégrer des missions de travail. Notre **activité a connu en 2017 une progression de 11 %, permettant ainsi à davantage de personnes** d'intégrer des missions de travail.

- **Signature d'une convention relative aux sorties en emploi des bénéficiaires du RSA**

Notre association a conventionné avec l'agence ActivitY' pour formaliser les typologies de sorties des bénéficiaires du RSA sortis de la structure en emploi ou en formation.

Notre intervention s'inscrit dans l'offre du département des Yvelines sur l'axe stratégique « développer l'offre d'insertion professionnelle en favorisant l'immersion dans l'emploi ».

Cette action est pour nous un préalable à une démarche de constitution de comités de suivis de nos bénéficiaires du RSA avec les professionnels des TAD auxquels nous sommes rattachés. Ces comités de suivi seront pour nous l'occasion d'échanger avec les travailleurs sociaux et les responsables emploi-formation du département autour des problématiques rencontrées par nos suivis.
Notre cœur de métier étant l'accompagnement à l'emploi, à travers l'ensemble des axes à travailler avec les personnes, pour répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires du RSA, nous tissons des réseaux avec les TAD mais également tous les acteurs en capacité de répondre en partie aux problématiques rencontrées par nos salariés : accès aux droits, parcours de soins, accès au logement et mobilité.

Pour la plupart d'entre eux, les bénéficiaires du RSA sont des demandeurs d'emploi de très longue durée, cumulant des freins psychosociaux récurrents. Isolés socialement, en situation précaire, le parcours en AI est caractérisé par un temps d'accompagnement plus long qui doit s'effectuer par une complémentarité d'acteurs pluridisciplinaires.

Les Conseillers en Insertion Professionnelle de notre structure, au-delà de la mission d'accompagnement professionnel, ont alors un rôle de coordination des parcours des bénéficiaires du RSA et d'orientation des bénéficiaires vers les acteurs compétents.

L'objectif pour nous est de placer une vingtaine de bénéficiaires du RSA par an en emploi durable dans les cadres d'emploi ou de formation suivants :

- Sortie en CDI : 5 contrats signés en 2017
- Sortie en CDD>/= à 6 mois : 1 contrat signé en 2017
- Création d'entreprise
- Intégration dans la fonction publique
- CDD de 4 à 6 mois : 6 contrats signés en 2017
- CDD au sein d'une autre SIAE : 1 intégration en entreprise d'insertion en 2017
- Sortie en formation qualifiante : 3 intégrations en 2017

A noter, que 3 personnes ont intégré des CDD de 3 mois, dont deux ont été suivis de CDD de 12 mois en janvier 2018.

- **L'association Intermédiaire, un modèle économique facteur d'inclusion et de performance sociale**

La spécificité de notre mode de fonctionnement s'inscrit dans la convergence de trois grandes missions : l'accompagnement individuel, l'accès à la formation et l'immersion dans l'emploi par le biais des mises à disposition.

C'est l'articulation de ce triptyque qui permet aux salariés en parcours de reprendre le chemin de l'emploi de droit commun de manière pérenne.

La qualification des publics demeure un enjeu incontournable et participe aux étapes de retour à l'emploi. Cette année, nous avons mobilisé notre plan de formation via l'AGEFOS PME et le Groupe Coorace formation, par le biais de cotisations supplémentaires.

Toutes les formations ont été organisées au Centre Ozanam pour permettre aux salariés de toutes les antennes de se rencontrer et ainsi d'échanger entre eux.

Formations internes organisées en 2017 : 61 salarié-es en parcours formé-es

- Habilitation électrique
- Techniques de nettoyage en milieu tertiaire
- 2 sessions Gestes et postures
- Testing peinture
- 2 sessions en HACCP restauration collective

Éléments de sorties 2017 : 89 % de sorties dynamiques pour l'année 2017

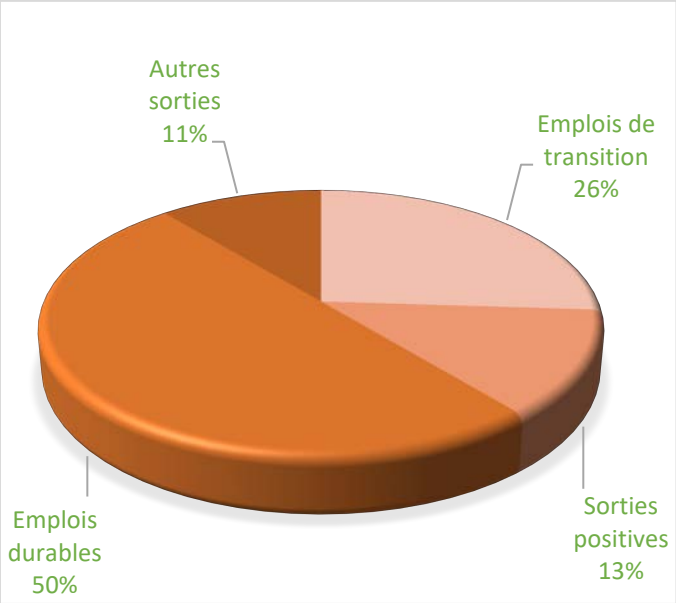

Salariés ayant effectué plus de 150 heures de MAD :

- CDI : 11 embauches
- CDD > 6 mois : 26
- CDD < 6mois : 20
- Intégration IAE : 4
- Formations : 6
- Création d'entreprise : 1

Salariés ayant effectué moins de 150 heures de MAD :

- CDI : 8 embauches
- CDD > 6 mois : 8
- CDD < 6mois : 11
- Intégration IAE : 1
- Formations : 14

A l'issue de leurs parcours, 110 personnes ont ainsi pu intégrer les secteurs de l'emploi ou de la formation.

Pour mémoire :

- Emplois durables : embauche en CDI, CDD >6 mois, création ou reprise d'entreprise, intégration dans la fonction publique.
- Emplois de transition : CDD< 6 mois non aidé ou aidé hors SIAE.
- Sorties positives : embauche CDD en SIAE, formation qualifiante ou non qualifiante, prise des droits à la retraite.

- Autres sorties : chômage, inactif ou sans nouvelle.

4. Bilan économique

L'année 2017 est marquée par une augmentation de notre activité de 11%.
Chantiers-Yvelines a donc permis à 543 personnes de réintégrer une activité professionnelle, soit 83 ETP au regard du nombre d'heures distribuées.

Personnes accueillies	**2016**	**2017**
Total	557	543
Heures	**2016**	**2017**
Total	121 175 H	134 851 H
Recettes	**2016**	**2017**
Vente des heures	2 291 464 €	2 565 268 €

Les activités de Chantiers-Yvelines sont orientées vers trois catégories principales de donneurs d'ordre : les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Secteurs principaux d'intervention : entretien de locaux (domiciles particuliers et locaux collectifs), second et gros œuvre bâtiment, entretien des espaces verts et de la voirie, manutention et petits travaux.

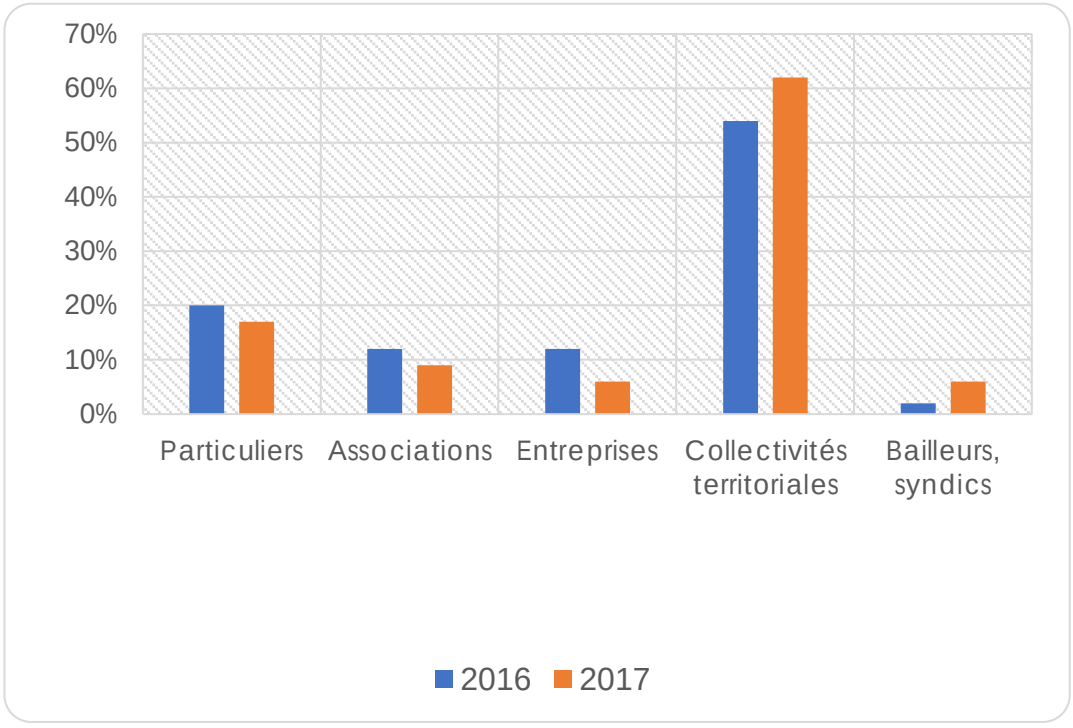

	2017	Types d'activités
Particuliers :	17 %	Aide-ménager, jardinier, manutentionnaire, bricolage et second œuvre bâtiment.
Associations :	9 %	Agent d'entretien de locaux, magasinage, second œuvre bâtiment et gardiennage.
Entreprises privées :	6 %	Manœuvre, aide électricien et travaux publics.
Organismes HLM :	0.5 %	Manutention et entretien de locaux.
Collectivités territoriales :	62 %	Agent polyvalent de restauration, agent de service cantine, agent polyvalent de restauration, électricien, agent d'entretien des espaces verts, agent polyvalent de voirie et agent de maintenance.
Autres (précisez) : bailleurs sociaux, syndic de co-propriété, artisans.	5.5 %	Entretien de locaux, bricolage et second œuvre bâtiment.

Ventilation des 134 851 heures de mises à disposition, l'équivalent de 83 ETP

Espaces verts - Agriculture	Jardinier, agent d'espaces verts	2 502,41
	Autre profession liée à la nature et à l'environnement	5 022,50
	Total Espace Verts-Agriculture	**7 524,91**
Bâtiment / Travaux Publics	Ouvrier du bâtiment : Gros Œuvre (aide-maçon, maçon, charpentier, soudeur, ouvrier du béton….)	1 760,00
	Ouvrier du bâtiment : Second œuvre (peintre, carreleur, électricien, plâtrier, plaquiste, menuisier, couvreur…)	4 466,80
	Ouvrier polyvalent de maintenance-entretien bâtiment (ascensoriste, technicien-électricien,maintenance…)	1 330,00
	Total Bâtiment / Travaux Publics	**7 556,80**
Services Personnes	Assistant aide à domicile	21 488,67
	Total Services Personnes	**21 488,67**
Postes Administratifs	Autre employé administratif	1 230,50
	Total Postes administratifs	**1 230,50**
Hôtellerie - Restauration	Cuisiniers (cuisinier, chef cuisinier, aide cuisinier…)	1 037,50
	Agent de l'hôtellerie ou de la restauration (serveur, employé de l'hôtellerie...)	6 123,75
	Total Hôtellerie - Restauration	**7 161,25**
Sécurité - Gardiennage	Agent de sécurité et de gardiennage (concierge, agent de prévention et de sécurité…..)	**2 155,75**
Nettoyage (hors Serv Aux Pers)	Agent d'entretien et nettoyage (agent de service ou de propreté, laveur de vitres, machiniste, agent de rénovation des sols..)	**70 853,12**
Transport - logistique	Chauffeur (tous types de véhicules sauf Travaux publics)	336,00
	Autre agent de la manutention, du magasinage et du transport (déménageurs…)	15 489,23

	Total	**15 825,23**
Autres	Autre	**1 054,77**

L'augmentation de 11 % de notre activité est principalement issue du développement de notre coopération avec les collectivités territoriales qui accueillent avec intérêt notre mission d'insertion des publics inscrits dans des démarches actives de retour à l'emploi.

Depuis 2010, les deux marchés publics avec la ville de Versailles participent grandement aux nombreuses opportunités que nous pouvons proposer à nos salariés en parcours.
La coopération entre la commune de Versailles et Chantiers-Yvelines est une source importante d'opportunités d'emploi pour nos publics. Parfois embauchés directement par la ville à l'issue des mises à disposition, souvent embauchés par d'autres grâce à l'expérience développée, cette coopération est source d'emploi pour nos publics. Les deux marchés en cours permettent à nos salariés d'intégrer des missions qui constituent pour eux, d'une part une expérience valorisante sur le plan de l'intégration sociale mais d'autre part sur la montée en compétences grâce aux formations d'adaptation au poste que nous mettons en place.

Rappel des marchés :

- Service de la voirie et des espaces verts : postes d'agents de voirie et d'entretien des routes, nettoyage de l'espace urbain, et entretien des espaces verts.
- Service enfance : postes d'agent d'entretien de collectivité et d'agents de restauration collective.

Forts de cette expérience avec la ville de Versailles, nous développons notre communication à l'égard d'autres collectivités de notre territoire. Ces dernières sont souvent encouragées par ce partenariat efficace et nous sollicitent pour différentes missions via des mises à dispositions parfois formalisées par des conventions.

L'essaimage de cette pratique fait partie de nos priorités, nous sommes d'ailleurs ravis d'être sollicités à ce sujet par les partenaires qui nous demandent de présenter cette coopération de territoire.

Le volume de travail que nous proposons à nos salariés en parcours dans des secteurs variés nous permet de leur proposer de nombreuses missions. Les salariés en parcours qui intègrent Chantiers-Yvelines sont quasi certains de débuter une mission dans les 2 semaines qui suivent leur inscription.

Comme nous couvrons notre territoire par le biais de quatre antennes, nous sommes en capacité dans un premier temps de proposer des missions de proximité dans un premier temps, puis de proposer des missions géographiquement plus éloignées pour favoriser les déplacements de nos salariés et ainsi travailler la mobilité.

Evolution et répartition des mises à disposition via des marchés publics

	2015	2016	2017
Recettes totales (€)	915 404	917 337	814 837

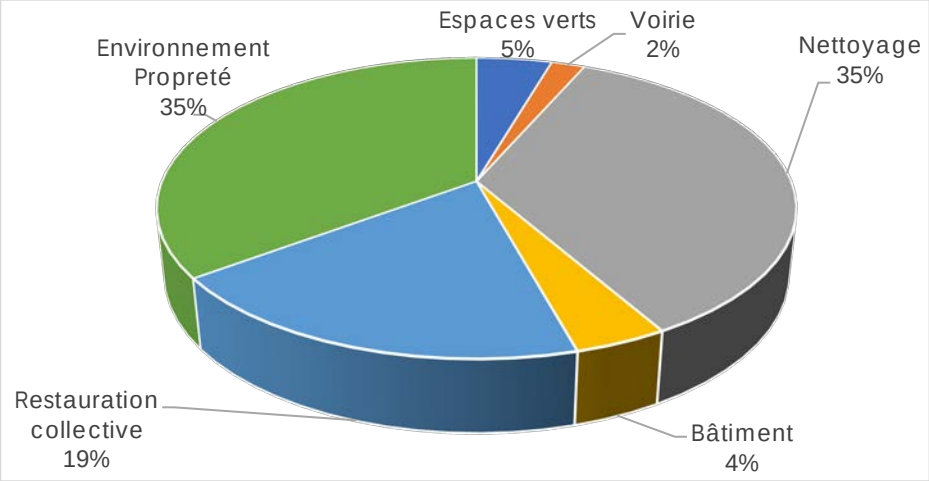

Les clauses d'insertion, une autre manière de permettre à nos publics d'intégrer l'entreprise

Pour mémoire… « L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. » (Article L.5132-1 du code du travail).

La clause d'insertion est une condition d'exécution du marché permettant de réserver une part des heures de travail générées par le marché, à la réalisation d'une action d'insertion. Imposée par l'acheteur, elle s'impose à l'entreprise qui doit respecter le cahier des charges.

Cette clause doit permettre aux bénéficiaires d'acquérir une expérience professionnelle réelle sur la base non seulement de formations apportées (par l'entreprise à l'interne ou par des organismes extérieurs), mais aussi des taches confiées pour évoluer professionnellement.

- **Signature d'une convention avec ActivitY' relative aux mises à disposition dans les clauses d'insertion.**

L'année 2017 a été marquée par un accord d'organisation passé entre l'agence ActivitY' et Chantiers-Yvelines. Cette convention a pour objectif de soutenir les associations intermédiaires dans la mise à disposition de leurs publics sur les marchés clausés de leurs différents territoires d'intervention.
Cette convention était importante pour notre pratique, car elle devait permettre de poser les process d'orientation et de positionnement de nos publics. La réflexion a été menée conjointement entre deux

facilitatrices d'ActivitY' et deux associations intermédiaires (Défi Services plus et Chantiers-Yvelines), puis entérinée par l'ensemble des AI et la direction d'ActivitY'.
Effective seulement depuis septembre 2017, il nous est difficile de mesurer les bénéfices de cette nouvelle formalisation de process, qui ne porte pas encore ses fruits.

Malgré la signature de cette convention, nous constatons que le nombre d'heures des MAD via les clauses d'insertion a significativement baissé en 2017.

En 2016, via des marchés clausés, nous avions pu proposer à nos salariés en parcours près de 10 000 heures de travail dans le secteur du bâtiment. En 2017, nous en avons proposé à peine 5 000, soit une baisse de 50 %.

Nous pouvons néanmoins témoigner d'une nouvelle dynamique qui s'est mise en place sur le territoire de Versailles Grand Parc grâce à l'arrivée d'une nouvelle facilitatrice, augurant, nous le souhaitons, de nouvelles opportunités pour nos publics en 2018.

	2015	2016	2017
Chantiers clausés (€)	168 654	211 709	58 731

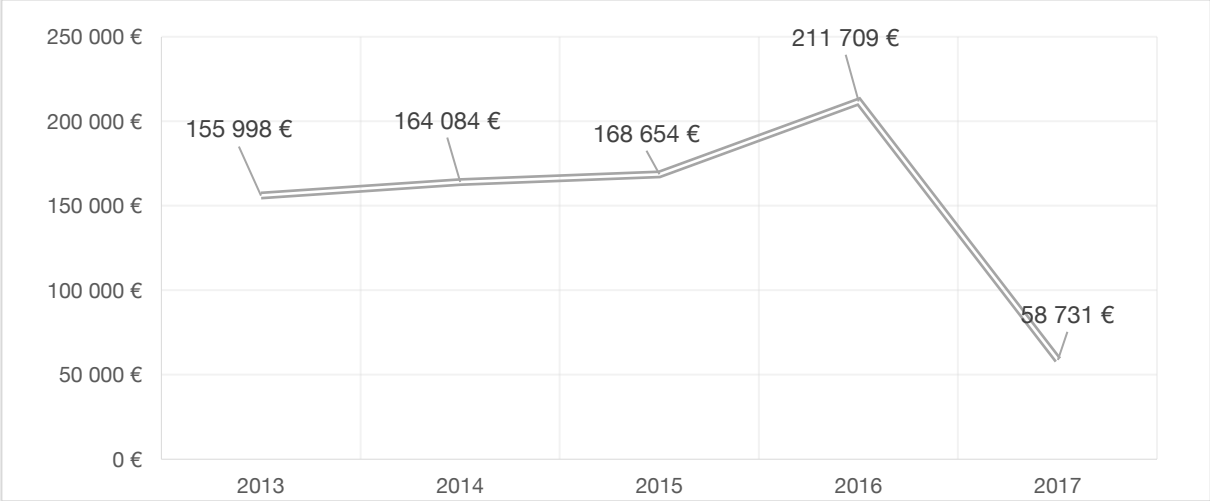

2017…en bref !

Article publié sur Versailles Habitat (http://www.versailles-habitat.fr)

« Clap de fin pour le chantier d'aménagement en espaces verts du patio au Pont du Routoir.

Le 6 décembre 2017, Madame Letarnec, maire de Guyancourt, accompagnée de M le Coz, Directeur général de Versailles Habitat, et des différentes personnalités qui ont participé à l'élaboration de ce beau projet (le but étant de faire revivre ce bout de terrain de 864m2 situé au milieu des commerces du Pont du Routoir), a clôturé le chantier de création d'espaces verts. Conçu en concertation avec les habitants du quartier qui ont souhaité apporter leurs idées, et mis en œuvre par d'autres habitants locataires de Versailles Habitat qui y ont travaillé durant un mois complet, l'aménagement de cet espace vert sera finalisé aux beaux jours, quand la météo permettra aux plantations de prendre toute leur ampleur, à l'herbe de pousser, et aux arbustes de fleurir !

C'est Versailles Habitat qui a piloté le projet, et apporté également le budget de réalisation ; l'association Espaces étant chargée de l'encadrement technique, de la formation des jardiniers, et de la conception paysagère de l'espace, tout en se tenant à l'écoute des demandes des locataires. Enfin, Chantiers-Yvelines a géré le volet administratif des recrutements et du suivi des salariés.

Le constat de ce mois de chantier est déjà positif : quatre locataires, rémunérés, se sont investis pour ces plantations, et ont de plus été formés au métier de jardinier. Ils ont beaucoup apprécié cette formation, et ont pris plaisir à voir rapidement le fruit de leur travail prendre forme. Surtout, ils se disent prêts à recommencer ! Les habitants proches ainsi que les commerçants se félicitent également de ce nouvel endroit à l'esprit participatif.

Aux locataires maintenant, ainsi qu'aux enfants -notamment ceux qui participent aux activités de l'association du Secours Catholique dont le local donne sur le patio-, de s'investir en temps et en labeur, pour faire fleurir de nouvelles plantations (herbes aromatiques, fleurs, petits légumes etc.) et pérenniser tout le travail fourni en amont ! Des bacs potagers présentés en escaliers sont mis à disposition et leur permettront de laisser libre cours à leur imagination ! Rendez-vous au printemps pour constater cette évolution ! »

- Développement de l'antenne de Rambouillet. En activité depuis le mois de Mars 2016, l'antenne remplit désormais pleinement sa mission d'accueil et de mise à l'emploi des publics prioritaires du Sud-Yvelines.
  En 2017, une vingtaine de personnes a été missionnée pour près de 8 000 heures d'immersion professionnelle.
  L'antenne a confirmé son intégration dans le paysage Rambolitain et est désormais repérée par les partenaires locaux. Le travail de développement est toujours nécessaire afin de mieux faire connaitre nos actions, mais cet axe de développement demeure le dénominateur commun de l'ensemble de nos antennes.

- En 2017, nous avons renforcé notre présence dans les instances regroupant les professionnels de l'insertion et de la formation. La communication sur nos missions à l'égard de nos partenaires du service public de l'emploi mais également à l'égard des professionnels de l'insertion nous semble indispensable.
  Nous sommes donc intervenus à la Cité des Métiers, lors du lancement du Club Busin'ESS, à la présentation du TAD de Versailles sur la thématique des clauses d'insertion, auprès des travailleurs sociaux de la CAF du département, au forum de l'emploi de Saint Rémy les Chevreuse, participé aux rencontres du Club FACE, au forum des partenaires de SQY et aux forums des associations de la majorité des communes au sein desquelles nous intervenons.

Article publié sur www.yvelines.fr

« Depuis le 30 novembre dernier, les Yvelines ont leur club des entreprises de l'économie sociale et solidaire, Busin'ESS. Porté par l'agence départementale d'insertion ActivitY', ce club offre un appui aux entreprises qui souhaitent dynamiser leur responsabilité sociale.

Une initiative partenariale

Busin'ESS a été officiellement ouvert au Campus des Mureaux, Cité de l'innovation et des Métiers de demain, en présence des partenaires et initiateurs du projet : l'agence départementale d'insertion ActivitY', la Préfecture des Yvelines, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) d'Ile-de-France et les structures de l'insertion par l'activité économique ainsi que la Région qui apporté son appui au projet. L'objectif de ce nouveau club : construire une offre de services relevant de l'économie sociale et solidaires destinée aux entreprises classiques.

Dédié au développement des activités et des emplois dans les secteurs de l'insertion et du handicap, Busin'ESS apporte :

– Aux structures de l'économie sociale et solidaire, un appui à la structuration et à la visibilité de leur offre ;

– Aux entreprises classiques, une aide au montage de partenariats, à la réalisation des clauses sociales ainsi qu'un annuaire des services et prestations de l'économie sociale et solidaire. »

- **Chantiers-Yvelines s'est engagé dans une démarche qualité Iso 9001.**
  Après une période de réflexion et d'information, s'appuyant sur son expérience de certification Cedre et sur une volonté collective du Conseil d'administration, la Directrice, soutenue, par le Président de l'Association et les membres du Conseil d'Administration, engage Chantiers-Yvelines dans la mise en place d'une démarche qualité dans le cadre de la norme ISO 9001.
  L'enjeu est à la fois de garantir, en interne, une qualité de service optimale et optimisée pour nos salariés en parcours et donneurs d'ordres et de nous amener à répondre au mieux aux évolutions de notre environnement social et économique. La mise en place d'un Système de Management de la Qualité nous parait donc incontournable.

2018 - Perspectives et axes stratégiques

- **Axe communication**

Un groupe de travail s'est constitué afin d'engager et de mettre en œuvre la modification de l'ensemble de notre communication.
Nous prévoyons la refonte de notre site Internet, ainsi que l'ensemble des outils qui l'accompagnent : logo, charte graphique, plaquettes et outils divers.

- **Axe développement**

Nous poursuivrons l'ensemble de nos démarches de partenariats avec les collectivités afin de renforcer nos liens et ouvrir les champs des possibilités d'immersions pour nos publics.
L'organisation d'opérations de réflexion sera mise en place en 2018.
Par ailleurs, nous souhaitons développer nos relations avec les entreprises privées pour leur proposer de s'investir encore davantage dans des politiques d'achats socialement responsables. Nous comptons sur la collaboration avec les facilitatrices du département pour nous soutenir dans cette démarche.

La coopération avec les autres acteurs de l'IAE nous semble être un axe de travail important pouvant permettre à l'ensemble des acteurs de renforcer leur présence sur le département des Yvelines.

Face à la demande croissante de nos interventions en second-œuvre bâtiment, une réflexion est menée pour envisager le développement de cet axe d'intervention via la création d'une entité spécifique.

- **Axe démarche qualité**

  L'année 2018 sera celle de la démarche qualité. Elle sera l'occasion de rétudier l'ensemble des process et outils de la structure et de travailler en équipe sur l'appropriation des outils de travail.

  Notre Politique Qualité s'articule autour de deux axes principaux :

  - ✓ Répondre aux besoins et assurer la satisfaction de nos donneurs d'ordres et demandeurs d'emploi, en assurant la mobilisation de nos collaborateurs, leur motivation et leur implication,
  - ✓ Harmoniser les méthodes de travail, en améliorant l'homogénéité du traitement des dossiers.

Cartographie des process Chantiers-Yvelines

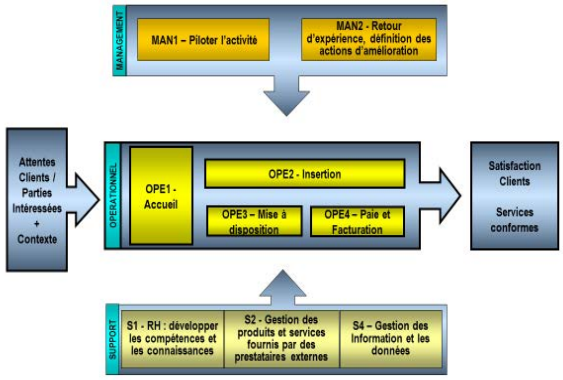

- **Axe insertion, accompagnement et formation**

  Le modèle social dans lequel est investi Chantiers-Yvelines est indissociable de sa mission d'accompagnement des publics sensibles.
  Le retour à l'emploi durable, pour être solide doit s'appuyer en amont sur un travail d'accompagnement individualisé qui permet d'une part la levée des freins sociaux mais également la validation d'un projet réaliste de retour à l'emploi.

  Nous souhaitons donc développer l'accès à la formation, qu'elle soit qualifiante ou diplômante, pour permettre l'évolution des situations de nos salariés en parcours.
  Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur le FLES des Yvelines afin de faire bénéficier à un maximum de personnes de l'accès à la formation.
  Nous allons également renforcer le travail de partenariat avec les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle.

Guyancourt magazine
Toute l'actualité de votre ville_ N° 512_ 27 février 2017_ 1 euro
www.ville-guyancourt.fr

© Blandine Schmitt-Chambonneau

De gauche à droite : Laurent Lamotte, responsable de l'antenne de Trappes, Jocelyne Brugeas, chargée d'insertion professionnelle, Abdel Sahlioui, accompagnateur pédagogique et Christian Cottin, responsable de la communication.

UNE PASSERELLE **VERS L'EMPLOI**

L'association intermédiaire Chantiers-Yvelines, spécialisée dans l'insertion professionnelle, tiendra des permanences une fois par semaine à l'espace Yves-Montand. L'occasion d'aller à sa rencontre.

Des dizaines d'offres d'emploi épinglées aux murs, des dépliants sur l'insertion professionnelle à disposition, des affiches pour recruter des bénévoles placardées dans l'entrée... L'équipe locale de Chantiers-Yvelines a planté le décor dans son local à Trappes-en-Yvelines. Depuis vingt-cinq ans, l'antenne, qui couvre Guyancourt, aide les personnes en difficultés à revenir dans le monde du travail grâce à des missions ponctuelles de ménage, jardinage, travaux... chez un particulier, une entreprise, une association ou encore une mairie. L'association dite « intermédiaire », propose des contrats d'usage de 3 à 35 heures par semaine. « *Nous sommes un peu comme une passerelle* » compare Laurent Lamotte, le responsable de l'antenne. Actuellement, soixante-dix demandeurs d'emploi y sont suivis par la chargée d'insertion professionnelle : « *beaucoup de gens poussent la porte pour nous demander du travail ou déposer un CV* » commente Jocelyne Brugeas, qui accompagne les personnes dans leurs recherches d'emploi ou de formation.

Entre 23 000 et 25 000 heures de travail par an

« *Nos demandeurs d'emploi réalisent entre 23 000 et 25 000 heures de travail par an. Dans un premier temps, nous donnons aux personnes du pouvoir d'achat, nous les aidons à sortir la tête de l'eau* » poursuit Laurent Lamotte. La suite, elle dépend de plusieurs facteurs que l'association ne peut maîtriser, notamment le contexte économique. Certains réussissent à décrocher un CDD, d'autres un CDI. Un dénouement idéal pour les salariés et les bénévoles qui s'investissent quotidiennement au sein de l'antenne locale.

Des permanences d'information

Parmi les personnes qui fréquentent la structure, les Guyancourtois arrivent en deuxième position. « *Nous pensons qu'il y a un vivier de demandeurs d'emploi à Guyancourt d'où cette permanence à l'espace Yves-Montand une fois par semaine* » souligne Christian Cottin, responsable de la communication de l'association. L'objectif est de se faire connaître auprès d'habitants en recherche d'emploi et auprès d'employeurs installés sur la commune, susceptibles d'être intéressés par les services de Chantiers-Yvelines. La Ville a, elle-même, fait appel à l'association. « *En 2016, nous avons eu 46 contrats pour du service à la restauration scolaire et du ménage dans les écoles de Guyancourt* » indique Laurent Lamotte.

Au-delà des permanences, l'association va s'impliquer dans la vie de la ville avec le « chantier espaces verts » du Pont du Routoir. Ce projet d'insertion proposé par le bailleur Versailles Habitat permettra à des habitants du quartier de participer à des travaux de réaménagement. Chantiers-Yvelines apporterait son expertise pour recruter et accompagner socialement et professionnellement les candidats.

Sarah Ferreira

Association Chantiers-Yvelines
7 avenue Gabriel-Péri, Trappes
Tél. : 01 30 51 18 98.

L'IMPRIMÉ DE JOUY-EN-JOSAS

ASSOCIATIONS

◆◆◆ INSERTION

CHANTIERS-YVELINES, UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI

ACTEUR MAJEUR DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, CHANTIERS-YVELINES INTERVIENT RÉGULIÈREMENT AUPRÈS DES JOVACIENS ET DE LA MAIRIE, NOTAMMENT POUR DES TRAVAUX DE MÉNAGE, D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE PEINTURE.

Depuis 30 ans, cette association intermédiaire aide les personnes en difficulté à retrouver le chemin de l'emploi en leur permettant d'effectuer chaque mois des missions rémunérées auprès de particuliers, de collectivités ou d'entreprises. « *Nous réalisons environ 120 000 heures de travail par an. Les missions proposées à nos salariés en parcours de réinsertion sont très variées. Cela va du ménage au jardinage en passant par du bricolage chez les particuliers et des travaux de manutention, de maçonnerie, carrelage, parquet, peinture et le remplacement de personnel dans les cantines des écoles pour les collectivités* », souligne Véronique Rozier, responsable de l'antenne de Vélizy. Chaque salarié de l'association bénéficie en parallèle d'un accompagnement socio-professionnel par un conseiller en insertion qui l'aide dans la réalisation de son projet. « *À travers cette double action, il s'agit de leur remettre le pied à l'étrier en vue d'un emploi durable* », insiste la responsable. Et ça marche ! Environ 76 % des salariés suivis par l'association retrouvent un CDI, un CDD ou une formation à l'issue de leur parcours.

2 000 heures de travaux pour la Maison intergénérationnelle

Bien connue à Jouy, Chantiers Yvelines a l'habitude d'intervenir auprès des habitants mais également de la collectivité. « *La Mairie fait régulièrement appel à nos salariés pour des missions en restauration scolaire ou pour renforcer ses équipes des services entretien et espaces verts* ». L'association a également été sollicitée lors de la construction de la Maison intergénérationnelle dans le cadre des clauses sociales attachées au marché. « *Plus de 2 000 heures de travaux ont été réalisées par nos salariés sur les chantiers de menuiserie, charpente, carrelage et plomberie. Deux jeunes ont même été embauchés en CDI à l'issue de leurs missions par l'entreprise A2T qui intervenait sur la plomberie. C'est la preuve que nos salariés sont compétents et sérieux. Ils avaient juste besoin d'un petit coup de pouce !* », se félicite Véronique Rozier.

L'association assure des permanences deux mardis par mois de 14h à 15h à l'Espace Emploi du Vieux Moulin pour recevoir les particuliers et les demandeurs d'emploi.

N°290
SEPTEMBRE
2017

Événements

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DU CHESNAY www.lechesnay.fr

ISABELLE GUILLEMIN, NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION CHANTIERS YVELINES DE VERSAILLES

Depuis 6 mois, c'est-à-dire depuis votre arrivée, comment percevez-vous la situation de l'emploi au Chesnay ?

Même si la commune est plutôt préservée du chômage de masse, il n'en demeure pas moins que certaines personnes rencontrent des difficultés de retour à l'emploi. C'est pourquoi nous assurons une permanence au Chesnay, ouverte à tous les demandeurs d'emploi, avec des ateliers ciblés qui consolident leurs compétences et expériences, et ce, quels que soient leurs parcours initiaux. Avec les liens que nous tissons avec certains partenaires locaux, des solutions alternatives innovantes peuvent être trouvées.

Quels types d'échanges avez-vous pu mettre en place avec la ville du Chesnay et plus particulièrement avec l'Espace Emploi Entreprise ? Et quels sont vos projets ?

Notre permanence hebdomadaire nous permet de recevoir les personnes et donc de multiplier les chances de trouver des solutions. C'est permettre aussi à chaque demandeur d'emploi de s'inscrire dans un réseau professionnel et d'identifier les interlocuteurs les plus à même de répondre à leurs besoins, que ces derniers relèvent de l'accès à la qualification, ou à l'accès aux droits. Nous souhaitons également développer des solutions locales d'emploi avec les entreprises du secteur qui ont de réels besoins de main d'œuvre, et proposer des missions à nos salariés en parcours ■

L'ignymontain
Le journal d'informations de Montigny-le-Bretonneux
www.montigny78.fr
MONTIGNY LE BRETONNEUX
La ville qu'il vous va bien

L'association Chantiers-Yvelines au chevet des chercheurs d'emploi

L'équipe de l'antenne de Trappes de l'association Chantiers-Yvelines.

L'ANTENNE DE TRAPPES DE L'ASSOCIATION CHANTIERS-YVELINES ŒUVRE AU QUOTIDIEN AFIN DE PERMETTRE À DE NOMBREUX CHERCHEURS D'EMPLOI DE TROUVER DIVERSES MISSIONS RÉMUNÉRÉES OCCASIONNELLES.

Créée en 1988, l'association Chantiers-Yvelines est une association conventionnée par l'Etat contribuant à l'insertion et au retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles dans le département. «Nous leur permettons de travailler pour le compte de particuliers, d'associations, de collectivités locales ou d'entreprises», précise Laurent Lamotte, responsable de l'antenne de Trappes. Outre son siège basé à Versailles, l'association compte en effet 3 antennes dans les Yvelines, implantées à Trappes, Vélizy-Villacoublay et Rambouillet. «Notre antenne couvre notamment depuis sa création en 1991 tout le secteur de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.» Pour mener à bien ses missions, elle peut compter sur une équipe composée de 2 permanents et de 6 bénévoles se relayant au quotidien pour accueillir et conseiller les employeurs et les employés.

«ENTRE 23.000 ET 26.000 HEURES DE TRAVAIL DISTRIBUÉES CHAQUE ANNÉE»

L'association propose ainsi un accompagnement personnalisé aux personnes en recherche d'emploi susceptibles d'accomplir des missions de travail rémunérées. «Les personnes intéressées rencontrent un conseiller en insertion professionnelle qui leur présente le fonctionnement de la structure et les différents secteurs d'activité proposés. Un suivi sous forme d'entretiens individuels réguliers est assuré par la suite. Des formations leur sont également mises à disposition.» Les domaines d'emploi proposés peuvent ainsi aller du ménage au jardinage, en passant par le bricolage, la pose de revêtements muraux et de sols, la peinture, la maçonnerie, la manutention, ou encore les déménagements. «En 2016, nous avons permis à 72 personnes de trouver régulièrement des missions. En moyenne, notre antenne compte entre 23.000 et 26.000 heures de travail distribuées chaque année.»

Chercheurs d'emploi ou particuliers, collectivités et entreprises souhaitant proposer des missions rémunérées peuvent contacter l'association au numéro indiqué ci-dessous.

Ouverture de l'antenne de Trappes : du lundi au vendredi (9h/12h30 et 14h/17h30)

RENSEIGNEMENTS
01 30 51 18 98 - www.chantiers-yvelines.fr

Grand succès pour les trophées de la Robotique à la Ferme du Manet

ORGANISÉE LE 18 FÉVRIER À LA FERME DU MANET, LA FINALE RÉGIONALE DES TROPHÉES DE LA ROBOTIQUE A RÉUNI PLUS DE 200 PARTICIPANTS VENUS DE TOUTE L'ÎLE-DE-FRANCE.

Pour la 2e année consécutive, la ville de Montigny a été choisie pour accueillir la finale régionale des trophées de la Robotique, défi scientifique et technique ouvert aux jeunes âgés de 8 à 17 ans, en leur proposant de créer un robot filoguidé en équipe, puis de le confronter à ceux des autres concurrents. Cette manifestation leur permet ainsi de découvrir, de manière ludique et pédagogique, différentes disciplines liées à la robotique (mécanique, électricité, informatique, électronique...). Répartis dans 35 équipes, plus de 200 jeunes franciliens se sont donc réunis le samedi 18 février à la Ferme du Manet autour de leur passion commune. L'équipe «Destroyer», venue de Savigny-le-Temple (77), a remporté la compétition. Comme les 4 autres meilleures équipes du département, elle pourra participer à la finale nationale qui se tiendra dans les semaines à venir à Saint-Quentin... dans l'Aisne (02).

PRIX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ÉQUIPE DE LA MQ JOUVET

Pour la 1ère fois, une vingtaine de jeunes de la ville, dispatchés dans trois équipes issues des maisons de quartier Jouvet et Matisse, a participé à cet événement et a pu y étalonner ses robots face aux créations concurrentes. Les jeunes de la MQ Jouvet ont même réussi à enlever le prix du Développement durable, l'un des 6 prix remis hors classement général.

RENSEIGNEMENTS
www.planete-sciences.org

PUBLIREPORTAGE

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE CHANTIERS YVELINES :

Un interlocuteur de l'économie sociale et solidaire spécialisé dans l'accompagnement professionnel et la mise à disposition des personnes aux services des particuliers, des entreprises et des institutionnels.

Existante depuis bientôt 30 ans dans d'autres villes telles que **Trappes, Velizy et Versailles.**

L'association Chantiers Yvelines a ouvert ses portes à Rambouillet, en mars 2016, pour favoriser le retour à l'emploi des chercheurs d'emploi sur le territoire Sud-Yvelines. Cette association, inscrite au sein du réseau COORACE, certifiée qualité Cedre a pour but d'aider et d'accompagner les personnes recherchant une activité depuis plus d'un an pour les conduire au retour à l'emploi durable via des périodes de travail rémunérées et la mise en place de formations ou de certifications professionnelles lorsque leurs projets le nécessitent.

Dans le cadre des collaborations engagées, les particuliers, les collectivités et les entreprises participent ainsi activement au développement économique du territoire en proposant des missions ponctuelles ou récurrentes quelle que soit leur durée et les secteurs d'activité. L'association recueille les différentes demandes pour remplacer le personnel manquant et ainsi permettre des missions tests avant une éventuelle embauche ou répondre à un surcroît de travail.

« Notre but est d'accompagner à la réinsertion professionnelle des personnes qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles tout en répondant aux demandes des partenaires sociaux et économiques dans une logique économique, sociale et solidaire. A Rambouillet, nous avons déjà pu permettre à une trentaine de personnes de retrouver le chemin de l'emploi depuis notre installation en mars 2016. Certains ont trouvé du travail dans la manutention, dans les métiers du BTP, dans la peinture, dans l'entretien de locaux. Sur l'ensemble de notre structure, **au total, nous rémunérons 120000 heures de travail par an, sachant que notre champs d'action s'étend désormais jusqu'au sud des Yvelines.** » précise Isabelle Guillemin, responsable de l'antenne Rambolitaine.

Chantiers Yvelines intervient dans des secteurs variés au regard de la demande des donneurs d'ordre (particuliers, collectivités et entreprises) et des compétences ou projets professionnels des personnes qui sont suivies : manutention, entretien des jardins/ espaces verts et des voiries, ménages chez les particuliers ou dans les lieux publics, travaux de peinture, de carrelage et d'entretien de tous types de bâtiments.

Elle permet de réduire le chômage, d'augmenter le pouvoir d 'achat en local tout en participant concrètement à la réinsertion de personnes inscrites dans une démarche active de recherche d'emploi.

« Chantiers Yvelines redessine le cercle vertueux social et professionnel de ses interlocuteurs qui pour certains ont pu subir la spirale inverse suite à la perte de leur emploi ou tout autre évènement majeur marquant ».

Que vous soyez à la recherche d'un emploi, en quête de salariés compétents, Chantiers Yvelines vous met en relation les uns et les autres afin de répondre à vos attentes et recherches respectives, dans un but solidaire, social et économique.

CHANTIERS YVELINES
34 BIS RUE GAMBETTA - RAMBOUILLET
01 84 27 05 58
rambouillet@chantiers-yvelines.fr
LUNDI À VENDREDI : 9H00 À 12H30 ET DE 14H00 À 17H30
www.chantiers-yvelines.fr

le Vicinois

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE !

INFOS pratiques

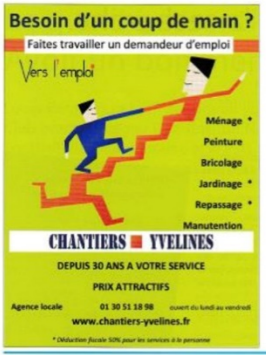

VIROFLAY

LE **MAGAZINE** DE LA VILLE